

Nouvelles mélodies à l'OEB à partir du 1.4.2022 ?

Auteur : [Thorsten Bausch](#) ([Hoffmann Eitle](#))/Janvier [2022](#)

Version exécutive : De nombreux chercheurs ont tenté de déchiffrer la feuille d'hymnes figurant sur le célèbre portrait de Johann Sebastian Bach par Elias Hausmann. Ce blog tente de déchiffrer les derniers changements dans la gestion de l'OEB qui viennent d'être annoncés par le Président.



Par une matinée paisible et ensoleillée comme celle d'aujourd'hui, je m'adonne parfois au plaisir d'écouter une cantate de Bach pendant le petit-déjeuner. Je ne peux que le recommander vivement : c'est bon pour la tranquillité d'esprit, exaltant pour l'esprit (du moins si vous aimez la musique classique) et presque toujours éducatif aussi, surtout lorsque vous écoutez et regardez les fantastiques interprétations de la Netherlands Bach Society, disponibles gratuitement et sans publicité, accompagnées d'excellentes notes explicatives [ici](#). Hier, par exemple, j'ai écouté avec joie BWV 110 "Unser Mund sei voll Lachens", ce matin je suis passé à BWV 120 "Gott, man lobet dich in der Stille". Et puis j'ai ouvert ma boîte de réception.

Il contenait une référence au [Communiqué](#) du Président de l'[OEB Adjustments to Organisation Structure 20210124](#) annonçant plusieurs "des ajustements à notre structure organisationnelle", dont la plupart doivent prendre effet le 1er avril 2022. Il s'agit d'un document très technique, plein de charabia de gestion, pas facile à comprendre pour un étranger à l'OEB, alors laissez-moi essayer de l'analyser un peu. Tout d'abord, pour rappel, l'OEB compte un nombre considérable de directions et de directions principales ("DP") qui sont toutes chargées de tâches de gestion. Vous pouvez trouver un résumé pratique dans l'organigramme de l'OEB [ici](#).

En regardant ensuite les titres mélodieux des responsables de ces entités et en essayant de comprendre ce que ces titres signifient, je n'ai pu m'empêcher de penser que cette organisation n'a pas...

ne ressemble plus à un "bureau". Pour moi, c'était bien plus comme regarder dans la salle des machines d'une très grande entreprise. Appelons cette organisation European Patents Inc. pour le moment.

En effet, l'OEB / EPInc. emploie, outre un président et quatre vice-présidents, entre autres : un chef de cabinet, un directeur de la technologie, un directeur financier, un directeur de l'information, un directeur du développement durable, un directeur des ressources humaines, un analyste commercial en chef, un économiste en chef et un directeur des politiques d'entreprise. Je n'ai pas l'intention d'offenser les nombreux autres DP de rang probablement égal mais dont le titre ne comporte pas le mot "Chief" et je renvoie plutôt les lecteurs au site web de l'OEB pour plus de titres, de noms et de visages. En résumé, EP Inc. a beaucoup de chefs, chacun d'entre eux ayant un couple de sous-fifres (alias "directeurs") et de sous-fifres. Les directeurs principaux et plusieurs directeurs sélectionnés forment le comité consultatif de gestion (MAC) de l'OEB.

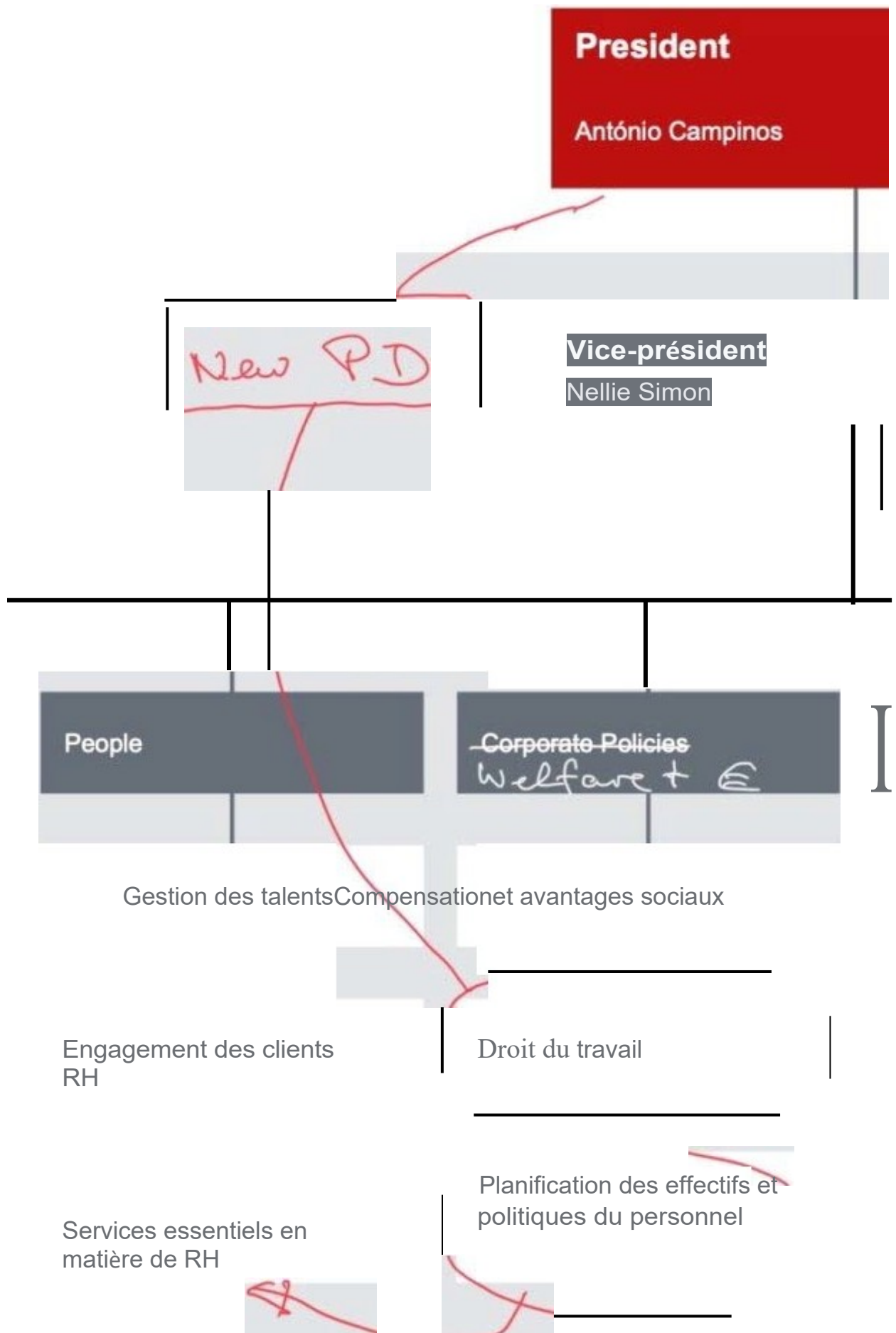
Quelques changements ont maintenant été annoncés dans cette structure de gestion, du moins officiellement *"pour prendre en compte les besoins de toutes nos parties prenantes, avec pour objectif principal d'approfondir la collaboration et de renforcer notre culture One Office"*. Je vais m'arrêter là et me concentrer sur les changements dans un seul secteur que j'ai trouvé particulièrement intéressant, à savoir les "Politiques d'entreprise". Ce titre n'est peut-être pas très explicite pour un office (en supposant que l'OEB soit toujours un office et non une société). Quelles sont les politiques d'entreprise de l'OEB, et ne devraient-elles pas être appelées "politiques de l'office" ?

Quoi qu'il en soit, la "DP Politiques générales" comprenait auparavant trois directions, (i) Rémunération et avantages sociaux, (ii) Droit du travail, et (iii) Planification des effectifs et politiques du personnel.

Il me semble qu'il s'agit là de tâches typiques de la gestion des ressources humaines, mais je note que la structure actuelle comprend également une "DP Personnes" avec, là encore, trois directions, dont deux ont le mot "RH" dans leur nom. Il ne s'agit donc pas exactement d'une structure simple.

Dans le strict respect de la deuxième loi de la thermodynamique - l'entropie augmente toujours -, la nouvelle structure prévue peut être considérée comme encore plus complexe que la structure actuelle, car les fonctions classiques des RH seront désormais réparties entre pas moins de *trois* directions principales, à savoir la DP "Personnes", la DP "Politiques d'entreprise" et une nouvelle DP "Droit du travail et conseil en matière de dialogue social" qui sera sous la responsabilité directe du Président lui-même. Mais il y a aussi une autre façon, peut-être encore plus intéressante, d'envisager ces changements, à savoir du point de vue de la DP "Politiques d'entreprise".

En effet, cette direction principale va perdre deux de ses directions précédentes, l'une (droit du travail) au profit du président lui-même et l'autre (planification des effectifs et politiques du personnel) au profit de la DP Personnes. J'ai essayé de le montrer ici :



En lieu et place de ces deux directions, une nouvelle direction "Prospects and Studies" sera créée et affectée aux politiques d'entreprise. Elle est censée *"contribuer à garantir que le paquet social offert par l'Office reste compétitif et durable pour les membres actuels, passés et futurs du personnel et leurs familles"*. À cette fin, la nouvelle direction est censée mener régulièrement des exercices d'évaluation comparative et des études et suivre de près les indicateurs économiques et démographiques. Et, plus remarquable encore, la nouvelle direction principale sera également renommée. Son nouveau nom sera *"Direction principale du bien-être et de la rémunération"*.

Il reste à savoir si ce changement de nom et de structure organisationnelle marquera réellement une différence dans l'approche de l'OEB envers son personnel et s'il peut même présager un changement de responsable ("Chef") de cette entité. L'actuelle Chief Corporate Policies Officer, Mme Elodie Bergot, qui était auparavant PD pour les ressources humaines de l'OEB sous le Président Battistelli, n'a pas exactement acquis la réputation au sein de l'OEB de défendre l'harmonie sociale, comme l'a rapporté [JuVe](#), et a même parfois montré des faiblesses dans le respect des droits fondamentaux des employés tels que le droit de grève, comme l'[a déclaré le Tribunal administratif de l'OIT](#). Ce ne sont peut-être pas les qualités que l'on peut attendre d'un directeur principal qui est censé être responsable du *"bien-être et de la rémunération"* du personnel du bureau.

Ainsi, bien qu'un certain scepticisme soit toujours de mise (voir : [Es gibt nichts Gutes. Außer man tut es.](#)) et qu'il y ait toujours la possibilité que ces changements ne soient que cosmétiques (ou même orwelliens), on peut au moins espérer avec prudence que ces changements organisationnels sont censés signaler un certain changement pour le mieux. Le droit de l'emploi deviendra désormais "Chefsache" et la DP sera rebaptisée *"Conseil en droit de l'emploi et en dialogue social"*, ce qui n'est peut-être pas une mauvaise approche si l'idée est d'éviter les futurs gros titres négatifs découlant des décisions de l'OIT AT et les discussions désagréables au sein du Conseil d'administration (toujours à condition que les actes suivent les paroles !). En outre, une direction importante qui jouera probablement un rôle majeur dans la mise en place de la "nouvelle normalité" de l'OEB, y compris l'augmentation du travail à domicile (plus d'informations à ce sujet dans un prochain blog), sera transférée au service PD People. Espérons que ces changements contribueront à promouvoir une plus grande paix sociale et un dialogue plus constructif avec le personnel à un stade où les décisions n'ont pas encore été prises.

En attendant, louons Dieu en silence (BWV 110) et espérons que notre bouche sera à nouveau pleine de rires et notre langue de chants (BWV 120) dans quelques mois.